



CONSEIL DES
MÉTIER S D'ART
DU QUÉBEC



LIGNES DIRECTRICES - PRIX JEAN-MARIE-GAUVREAU

DESCRIPTION DU PRIX

Le Prix Jean-Marie-Gauvreau, une des plus hautes distinctions en métiers d'art au Québec, a été créé en 1976 en l'honneur de l'artiste, enseignant et fondateur du premier Salon des métiers d'art du Québec, Jean-Marie Gauvreau.

MONTANT DU PRIX

Décerné par le Conseil des métiers d'art du Québec, le prix récompense une œuvre ou une collection qui exceptionnelle est accompagné d'une bourse de 10 000 \$.

CANDIDATS VISÉS

Artistes et artisans reconnus professionnels selon la loi S-32.01, [loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs;](#)

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ RELATIVES AU CANDIDAT

- Être citoyen canadien ou résident permanent du Canada ayant le domicile au Québec;
- Être membre professionnel du CMAQ;
- Exercer un métier d'art de façon active et continue depuis un minimum de dix (10) ans.

AUTEUR DE LA MISE EN CANDIDATURE

- Le candidat lui-même;
- Un membre du CMAQ autre que le candidat;
- Une association ou un organisme culturel : corporations ou associations régionales d'artisans professionnels, maisons de la culture, musées, galeries d'art, institutions d'enseignement, etc.

L'OBJET DE LA MISE EN CANDIDATURE

Le prix Jean-Marie-Gauvreau récompense la réalisation d'une œuvre ou d'une collection comportant environ 5 éléments. L'œuvre ou la collection répond aux exigences des métiers d'art et a été réalisée dans les 5 dernières années.

Par œuvre on entend aussi un objet, une pièce, un ouvrage, une installation ou une réalisation.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION DU PRIX

La candidature sera soutenue par un ou plusieurs des quatre (4) critères.

- La singularité, l'unicité de l'œuvre ou de la collection
- La réalisation de l'œuvre ou de la collection fait preuve d'audace
- La réalisation de l'œuvre ou de la collection a un impact sur l'évolution du savoir-faire
- La cohérence entre le propos de l'œuvre ou de la collection et sa réalisation

CONTENU DU DOSSIER

- Formulaire de mise en candidature;
- Texte argumentaire (maximum 300 mot pour chaque critère qui soutient la candidature);
- Documents visuels de l'œuvre ou de la collection :
- Démarche artistique en lien avec la réalisation de l'œuvre ou de la collection;
- Documents d'appui à la candidature :
 - Curriculum vitae (maximum 5 pages). Le curriculum vitae doit démontrer l'exercice d'un métier d'art de façon professionnelle depuis un minimum de dix (10) ans.
 - Portfolio visuel
 - Dossier de presse ou tout document pertinent qui souligne les caractéristiques de l'œuvre ou de la collection en rapport avec les exigences du prix (facultatif, maximum 5 pages).

TEXTE ARGUMENTAIRE

Le texte argumentaire doit être rédigé pour chaque critère qui soutient la candidature. Par exemple, si la candidature est soutenue sur le critère de la singularité, de l'unicité de l'œuvre, le candidat doit décrire les motifs en lien avec ce critère.

PORTFOLIO

Le portfolio visuel doit être composé d'un maximum de cinq (5) photos de l'œuvre (s'il l'objet de la candidature est une œuvre) ou d'un maximum de trois (3) photos pour chaque pièce qui fait partie de la collection et d'une photo d'ensemble de la collection (si l'objet de la candidature est une collection).

Chaque photo doit être enregistrée en format jpg (minimum 300 dpi et d'un minimum 1000 pixels) au nom et prénom du candidat et correspondre à l'ordre de lecture selon l'exemple : 01_tremblay_guy.jpg, 02_tremblay_guy.jpg.

DESCRIPTION DE L'OEUVRE OU DE LA COLLECTION

La description de l'objet de la candidature doit contenir les éléments mentionnés ci-dessous :

- Les matériaux;
- Les techniques de transformation de la matière employées;
- L'équipement employé à la réalisation de l'œuvre;
- Les collaborateurs (au niveau de la conception et de la fabrication).

DATE DE DÉPÔT

La date limite pour soumettre une candidature est le **15 novembre 2019**.

PRÉSENTATION DE LA CANDIDATURE

La candidature sera transmise par voie électronique (wetransfer, dropbox, google drive ou par courriel) à ana-maria.abran@metiersdart.ca.

RENSEIGNEMENTS

Pour toute information, veuillez contacter Ana-Maria Abran à ana-maria.abran@metiersdart.ca ou 514 861-2787 poste 207.